

**DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON
CANTON DE GUILLESTRE
COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS**

**Séance du Conseil Municipal du
27 mars 2025**

Délibération N° : 20250327-10

OBJET : Autorisation au Maire à déposer des demandes de subventions auprès de la Région Sud et du CD05 dans le cadre du Contrat Stations pour l'amélioration du Bike Park « quatre saisons » d'Abriès-Ristolas.

L'an deux mil vingt-cinq, le 27 du mois de mars, le Conseil Municipal de la Commune d'ABRIES-RISTOLAS s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ABRIES-RISTOLAS, sous la présidence de Monsieur Nicolas CRUNCHANT, Maire en exercice.

DATE DE CONVOCATION : 20.03.2025

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 14

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 10

Nicolas CRUNCHANT – Dominique LEPAS – Nicolas TENOUX – Florent BUES - Joël GAUCHE – Alexandre RENIE – Carine AUDIER-MERLE – Charles LACROIX – Philippe BOULET – Philippe RIBOT

NOMBRE DE POUVOIRS : 2

Marie-Hélène FAROUZE a donné pouvoir à Charles LACROIX – Chrystelle CERUTTI a donné pouvoir à Alexandre RENIE -

NOMBRE DE VOTANTS : 12

SECRETAIRE DE SEANCE : Philippe RIBOT -

Monsieur le Maire rappelle qu'une étude avait été réalisée par Bike Solutions pour le développement du Bike Park.

Le Maire explique qu'une pratique VTT/VTTAE existe déjà sur la commune et expose le projet de moderniser l'offre VTT sur la commune, avec, pour objectifs :

- Améliorer l'existant et le sécuriser
- Augmenter la fréquentation et les retombées économiques directes et associées, notamment hors saisons
- Travailler à un développement cohérent au regard des contextes naturel et économique
- Repenser l'ensemble des pistes pour qu'elles soient à la fois plus lisibles et plus qualitatives
- Créer une piste verte destinée aux familles
- Mettre à jour les points de départ des parcours de manière bien identifiable
- Revoir les supports de communication

Un estimatif des coûts a été réalisé par Bike Solutions :

- AMO : 57.000,00€
- L'étude environnementale : 15.000,00€
- Terrassement : 165.000,00€
- Equipements : 58.000,00€
- Communication : 5.000,00€

M. le Maire informe que ce projet s'inscrit dans une démarche plus globale de requalification FFC (Fédération française de cyclisme) portée par la Communauté de Communes du Guillestrois et du Queyras.

Le Maire présente le plan de financement.

Plan de financement prévisionnel

DÉPENSES		RECETTES	
AMO	57.000,00€ HT	Région Sud – Espaces valléens (30%)	90.000,00€ HT
Etude environnementale	15.000,00€ HT	Département 05 – Contrat Stations (30%)	90.000,00€ HT
Travaux et équipements	223.000,00€ HT	Autofinancement de la commune (40%)	120.000,00€ HT
Communication	5.000,00€ HT		
TOTAL	300.000,00€ HT	TOTAL	300.000,00€ HT

Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le

ID : 005-200083517-20250328-2025032710-DE

Le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter le plan de financement ci-dessus.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré et voté par 12 voix

POUR,

APPROUVE les propositions du Maire,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel tel que détaillé ci-dessus,

AUTORISE le Maire à déposer les dossiers de demandes de subventions auprès du Département des Hautes-Alpes dans le cadre du dispositif « Contrat Stations » et auprès de la Région Provence-Alpes Côte d'Azur dans le cadre du dispositif « Espaces valléens » ainsi qu'à signer toute pièce à intervenir concernant cette opération.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Nicolas CRUNCHANT




Certifiée exécutoire par transmission en préfecture